Décharge 2003: Observatoire européen des drogues et des toxicomanies OEDT

2004/2055(DEC) - 01/03/2004 - Document de base non législatif

OBJECTIF : présentation des comptes et états financiers de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (OEDT) pour l'exercice 2003.

CONTENU : le présent rapport présenté par l'OEDT présente un état des lieux des dépenses et des activités réalisées par cet organe communautaire au cours de l'exercice budgétaire 2003.

Le budget définitif de l'OEDT se monte à 10,45 mios EUR en 2003 constitué à 89% d'une subvention communautaire.

En termes d'effectifs, l'OEDT dont le siège est situé à Lisbonne (P) compte officiellement 63 postes dont 54 occupés + 18 autres emplois (contrats auxiliaires, experts nationaux détachés, agents locaux et intérimaires), soit actuellement 72 postes effectifs assumant des tâches opérationnelles, administratives ou mixtes.

L'OEDT a pour tâche essentielle de fournir à l'Union et à ses États membres des informations sur le phénomène des drogues dans l'Union et ses conséquences sur les européens. Il doit en particulier collecter des données, réaliser des enquêtes, diffuser des informations fiables, améliorer la coordination des actions nationales et communautaires dans ce domaine et promouvoir l'intégration des données sur les drogues dans les programmes internationaux.

En 2003, les activités de l'OEDT se sont essentiellement concentrées sur :

- l'animation du réseau REITOX pour la collecte et l'échange d'informations sur les drogues : ce réseau relie en particulier les réseaux nationaux d'information, les centres spécialisés dans les États membres et les systèmes d'information des organisations internationales coopérant avec l'Observatoire;

- la publication d'informations dont un rapport annuel sur le phénomène de la drogue dans l'Union, un rapport général d'activités, une lettre d'information bimestrielle et des comptes rendus divers sur la thématique de la toxicomanie.